

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 20

SEPTEMBRE 2000

SOMMAIRE	
Nos peines	1
Distinctions	1
Numéro 20	2
Il y a 60 ans	3
Assemblée générale	4
- Rapport d'activité	4
- Rapport financier	6
- Rapport moral	6
- Perspectives	7
Mémoire et histoire	7
Vérités et légendes	8
Objectifs et missions de la Résistance	8
S.A.S. en Creuse	9
Réseaux. La Section F. du S.O.E.	9
La Creuse de 40 à 44 vue par ses Préfets	10
Le préfet Jacques Henry et les Juifs	15
La Creuse sur le WEB	16

NOS PEINES

Paul COUSSERAN, vice-président délégué de la Fondation de la Résistance, vice-président de la Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance, est décédé le 22 juillet, à l'âge de 77 ans.

Il était né à d'Uzerche, en Corrèze. A 19 ans, encore lycéen (en classe préparatoire), il était entré dans la Résistance dès 1941, au mouvement Combat. Clandestin dès le début de 1943, il avait ensuite, avec son père, oeuvré au sein du réseau « Alibi-Maurice » (renseignements sur les aérodromes, écoute sur les lignes téléphoniques, etc.). Arrêté par la Gestapo en octobre 43, il avait été déporté à Neuengamme.

A son retour, il avait repris ses études. Après l'E.N.A. il avait participé à différents cabinets ministériels puis fait une carrière de préfet, terminée comme directeur général de la Police judiciaire. Il avait donné une nouvelle impulsion à la Fondation de la Résistance.

Guy de LALANDE (colonel e.r.), vice-président de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance, ancien du réseau Hunter (B.C.R.A.), est décédé en août dernier dans sa 80ème année.

Le colonel de Lalande avait accompagné à Guéret, en 1995, le président de l'A.N.M.R.F. Jean-Jacques de

Bresson, pour une réunion régionale des médaillés au cours de laquelle lui avaient présentés les lauréats du Concours de la Résistance et leurs professeurs.

Pierre CHAVY (Colonel e.r.) est décédé des suites d'une longue maladie. Entré en 1942 à l'école militaire de Saint Cyr alors repliée à Aix mais dissoute après l'occupation de la zone sud, il avait rallié la Résistance à Paris avant de rejoindre, à l'initiative de son chef, le capitaine Delorme, l'École de la Garde à Guéret, au sein du groupe des aspirants (Saint Cyriens). Rappelons que le capitaine Delorme, par ailleurs membre de l'O.R.A., fut l'animateur du groupe d'officiers en contact avec la Résistance. Il fut tué dans le Cantal.

Après le ralliement de l'École à la Résistance, Guéret puis Janaillat, l'aspirant Chavy fut détaché auprès de l'E.M. du Lt Col. François. Après la libération, il termina sa formation militaire à Cherchell. Officier de l'arme blindée, diplômé d'État-major, il quitta le service actif en 1963 et poursuivit une carrière civile d'ingénieur, puis de chef d'entreprise.

Il s'était, ces dernières années, passionné pour la recherche historique et avait été mandaté par ses camarades pour travailler à une histoire de l'École de la Garde, de sa formation à la Libération.

DISTINCTIONS**I. et R. Paillassou chevaliers de la Légion d'Honneur**

Irène et Renée PPAILLASSOU, alors institutrices à Chabannes,, ont été faites Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, distinction qui leur sera remise à Cannes le 12 octobre prochain. Rappelons qu'elles ont par ailleurs été honorées du titre « Juste » pour l'assistance et la protection accordée aux enfants juifs de Chabannes.

Nos bien vives félicitations et nos vœux de bonne ou meilleure santé.

Eugène FRANCE, médaillé de la Résistance à titre posthume

Reconnaissance bien tardive (décret du 3 mai 2000) mais ô combien méritée, dont se réjouiront tous ceux qui l'ont connu. Précisons que l'attribution de la Médaille de la Résistance est en principe suspendue depuis 1947 mais que, chaque année, un petit contingent (10 en 2000) est réservé aux « oubliés », « Morts pour la France ».

A certains qui prétendent qu'Eugène France, militant communiste, fut seulement un « politique » nous pouvons affirmer qu'il fut un authentique résistant et un patriote sincère. Nous associons son souvenir à celui des premiers organisateurs des F.T.P. en Creuse.

Communiste mais pas sectaire, estimé de tous, y compris de ceux qui ne partageaient pas ses engagements politiques, sensible à toutes les détresses, il avait des amis dans tous les milieux et le chercheur le trouve associé à nombre d'initiatives résistantes de toutes origines. Contrairement à ce qui a été dit et écrit, il avait de bonnes relations avec François. C'est à François qu'Eugène France fit appel, en 1943, pour aider Adolphe, alors pourchassé. C'est à Eugène France que François remit une partie des fonds « empruntés » à la Banque de France au printemps de 44. C'est chez Suzanne Fossey (ex-Boiron) qu'Eugène France passa, à l'école de Lavaud, sa première nuit de clandestin. Il était toujours accueilli cordialement au Coux.

Les circonstances de sa mort, lors du ratissage du Gpt Jesser en Creuse, n'ont à notre connaissance jamais été formellement établies. « Crime crapuleux ou crime politique ? » s'interroge Marc Parrotin dans *Le temps du Maquis* (Verso 1985) après avoir mis en cause « un transfuge de la 1ère Cie C.F.L. [formée au Coux], lequel devient à la page suivante « son meurtrier qui appartenait, lors de la libération à la 2ème Cie du 4ème bataillon C.F.L. » ??? Depuis fin mai, il n'y avait plus d'unités C.F.L. mais seulement des unités F.F.I.

L'auteur écrit un peu plus loin : « le crime crapuleux est à écarter » puis « le crime politique ne pouvait faire de doute à personne ... Son élimination [celle d'Eugène

France] favorisait l'ascension politique d'adversaires venus tardivement à la lutte armée ». Quels adversaires politiques ? François que certains ont cru visé n'a jamais eu de projet politique. Rappelons que les trois premiers députés élus après la libération furent : Auguste Tournaud (P.C.), Roger Cerclier (P.S.), ancien chef départemental des Mouvements unis de Résistance (M.U.R.), président du C.D.L. et Pierre Bourdan (U.D.S.R.), chroniqueur à la radio de Londres. Difficile d'imaginer parmi eux un commanditaire de « l'assassinat » d'Eugène France.

Les recherches auxquelles nous avons procédé, à la fin des années 80, nous ont apporté plus d'interrogations que de certitudes. La version qui avait circulé au lendemain de la libération (inclus certaines précisions) n'a pas été confirmée (ni infirmée). Le sort des fonds de la Résistance que portait sur lui Eugène France lors de sa mort ne fait plus guère de doute (en a-t-il jamais fait ?). A-t-il pu justifier un crime crapuleux ? Aucune preuve, à notre connaissance, ne permet à ce jour de l'affirmer. De nouvelles interrogations, par contre, sont apparues : Eugène France est-il mort là où on l'aurait trouvé ? A la date et à l'heure avancée ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu expertise par un médecin légiste au moment de l'exhumation ? Pourquoi certaines défaillances de mémoire ? Etc..

Il faut aussi se demander pourquoi Eugène France n'a pas reçu après la libération la médaille qui vient de lui être attribuée ... 56 ans après ? Le processus fut alors le suivant : chez les militaires, chaque responsable d'unité se vit demander des propositions pour l'attribution de croix de guerre ou de médaille de la Résistance ; chez les civils (ou politiques) ce sont les Comités locaux de Libération qui furent invités à faire des propositions de Médaille de la Résistance, centralisées par le C.D.L.. Une commission examina l'ensemble, et transmit ses choix aux instances concernées. On imagine mal qu'une proposition, à titre posthume, en faveur d'Eugène France ait pu être rejetée. Ce qui porte à une nouvelle interrogation : pourquoi et par qui a-t-il été « oublié » ?

En tout état de cause, Eugène France authentique résistant, est mort et une enfant s'est trouvée orpheline, une vie innocente a été douloureusement affectée. Puisse cette distinction tardive lui apporter un peu de réconfort.

NUMÉRO 20

Le premier bulletin a été diffusé en octobre 1993, il y a 7 ans ; ce qui signifie qu'il en a été diffusé en moyenne 3 par an, en fait presque 4 si l'on tient compte de 5 suppléments, 6 en incluant l'étude générale de Jean Michaud intégrée au numéro 4. Au total, 300 pages 21x29,7, en corps 10, soit l'équivalent d'un ouvrage d'environ 600 pages.

Tout n'est pas histoire car le bulletin a aussi vocation, comme le présent, à rendre compte des activités de

l'association, mais bien des faits ont été présentés et bien des légendes dénoncées, ce qui traduit l'importance des recherches conduites par une équipe de bonnes volontés, hélas de plus en plus réduite en raison des disparitions successives.

IL Y A 60 ANS

Déjà ! Hors quelques commémorations, le 60ème anniversaire de cette terrible année 1940 est passé presque inaperçu, occulté par les petits et grands soucis quotidiens et les aléas de la vie politique. Pourtant ! Rappelons-nous :

- **10 mai** : attaque des armées allemandes à l'ouest. Le « blitzkrieg » succède à la « drôle de guerre ».
- **14 juin** : entrée des Allemands à Paris.
- **17 juin** : le maréchal Pétain, qui a remplacé Paul Reynaud comme chef du gouvernement, demande l'armistice : « C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ... ».
- **18 juin** : De Londres le général de Gaulle lance son fameux « Appel » : « Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est mondiale Quoiqu'il arrive la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».
- **19 juin** : bombardements allemands (et non italiens) sur la Creuse et divers autres départements situés en avant de la ligne de front. Au moins 124 morts en Creuse dont au moins 60 à Guéret.
- 6 à 8 millions de réfugiés sur les routes. 350 000 séjourneront en Creuse, quelques semaines ou quelques mois.
- **22 juin** : signature de l'armistice avec l'Allemagne à Rethondes.
- **25 juin** : entrée en vigueur des armistices avec l'Allemagne et l'Italie. La France est coupée en deux par « la ligne de démarcation » et la plus grande partie du territoire national est occupée. Ses armes sont livrées et son armée réduite à 100 000 hommes.
- **1er juillet** : le gouvernement s'installe à Vichy.
- **10 juillet** : l'Assemblée nationale, par 569 voix contre 80 et 20 abstentions, « donne au gouvernement de la République, sous la signature et l'autorité du maréchal Pétain, tous pouvoirs à l'effet de promulguer une nouvelle constitution de l'État Français ... ». Tous les élus creusois présents à Vichy votent pour.
- **11 juillet** : par trois « actes constitutionnels », le maréchal Pétain, outrepassant les pouvoirs qui lui ont été concédés, s'auto-attribue le titre de Chef de l'État français et l'ensemble des pouvoirs exécutifs et législatifs. Il entreprend la mise en place d'un régime autocratique, en fait d'une véritable dictature.
- **12 juillet** : acte constitutionnel N° 4 désignant Pierre Laval comme « dauphin ».
- **14 juillet** : expulsion des Alsaciens et Lorrains d'origine française. Leurs biens sont confisqués.
- **16 juillet** : loi dite de « francisation de l'administration » qui traduit la xénophobie du nouveau régime.
- **17 juillet** : loi « d'épuration » de l'administration. « Les magistrats et les fonctionnaires et agents civils et militaires peuvent être relevés de leurs fonctions

nonobstant toutes dispositions législatives ou réglementaires contraires ».

- **22 juillet** : loi portant révision des naturalisations.
- **23 juillet** : loi portant déchéance de nationalité visant les Français qui ont quitté la France « sans motifs valables », pour l'essentiel ceux qui ont rejoint le général de Gaulle.
- **30 juillet** : création des Chantiers de jeunesse.
- **30 juillet** : le général de Gaulle est condamné, par contumace, à la peine de mort, par un tribunal militaire.
- **30 juillet** : acte constitutionnel N° 5 instituant une Cour suprême de justice pour juger les anciens dirigeants et responsables de la République.
- **7 août** : L'Alsace et la Lorraine sont rattachées au Reich et placées sous l'autorité de « gauleiters »
- **13 août** : loi portant interdiction des sociétés secrètes, en fait de la franc-maçonnerie (obédiences dissoutes le 19).
- **29 août** : création de la Légion des combattants.
- **3 septembre** : le gouvernement rend aux congrégations le droit d'enseigner.
- **6 septembre** : remaniement ministériel. Presque tous les parlementaires sont éliminés. Weygand devient « délégué du gouvernement en Afrique française ».
- **8 septembre** : Georges Mandel, ancien ministre, est incarcéré.
- **16 septembre** : Léon Blum est interné, avec Daladier, Reynaud, Mandel et le général Gamelin.
- **21 septembre** : le retour en zone occupée est interdit (par les allemands) « aux étrangers, aux Juifs, et aux gens de couleur »
- **26 septembre** : Vincent Auriol, Max Dormoy, Jules Moch, Salomon Grumbach, sont internés.

Les premières lois dites d'exception ont été ou vont être complétées par d'autres lois xénophobes qui concernent notamment les professions libérales (médecins, avocats, etc..) et par les textes organisant les « internements administratifs des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique ». Elles annoncent les lois raciales, tout spécialement le « statut des Juifs » du 3 octobre et la loi du 4 qui prévoit l'internement des « ressortissants de race juive ».

Parallèlement ou successivement, d'autres textes vont engager :

- les grandes réformes administratives : suppression des conseils généraux remplacés par des commissions administratives nommées, de même que les conseils municipaux des communes de plus de 2 000 habitants. L'école n'est pas épargnée avec la suppression des écoles normales et l'encadrement de la jeunesse.
- les grandes réformes économiques : statut de la paysannerie, charte du travail, etc..

Ainsi se met en place la Révolution Nationale que définit le maréchal Pétain dans son discours du 11 octobre. Nous poursuivrons l'éphéméride dans nos prochains bulletins afin de souligner les conditions de

mise en place d'un régime qui présente toutes les caractéristiques d'une dictature.

Enfin, c'est le 24 octobre que le maréchal Pétain rencontre, à sa demande, le chancelier Hitler à Montoire et le 30 qu'il annonce son engagement « dans la voie de la collaboration », un engagement dont la France aura bientôt à connaître des conséquences.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2000

Elle s'est tenue le mercredi 10 mai à Guéret. Assistance relativement limitée malgré un nombre d'adhérents en légère progression, les disparitions étant plus que compensées par les arrivants. Il semble, pour le futur, souhaitable d'avancer la date de l'A.G., de limiter autant que faire se peut les obligations statutaires et d'introduire des sujets plus passionnants que les traditionnels mais indispensables rapports d'activité, financier et moral, prévus par toutes les assemblées générales de toutes les associations. Les absents ont toutefois eu tort car cette A.G. 2000 fut riche d'informations.

Rapport d'activité

Après un bref rappel des faits importants qui ont jalonné l'activité de l'année écoulée et dont le bulletin a rendu compte, Castille présente et commente un certain nombre de documents ou dossiers traitant de sujets controversés ou ayant fait l'objet de relations fantaisistes.

1 - Guéret-Combeauvert. Après avoir rappelé la genèse de la recherche, évoqué la prise de conscience des invraisemblances longtemps admises comme vérités, la quête de sources fiables, la découverte de traductions de rapports allemands et les vérifications entreprises, il montre les photocopies des documents originaux dont la traduction s'est révélée plus complète et plus précise que la version initiale. Ce dossier contient aussi des informations, à ce jour semble-t-il inédites, concernant les effectifs, l'organisation et les moyens de l'ensemble de la division Das Reich.

Concernant la réoccupation de Guéret et l'absence de représailles il justifie les informations apportées et révèle la présence à Guéret, le 9 au soir, du Lt Col. Biebrecher, ce qui confirme sa libération à Combeauvert et le fait que Kampfè était parfaitement informé, en arrivant à Guéret, de ce qui s'y était passé le 7.

Sur ce point comme sur tant d'autres l'histoire parviendra-t-elle à s'imposer définitivement face aux opinions, aux légendes, aux témoignages fondés sur des mémoires construites ou reconstruites ? C'est une autre affaire.

2 - Marins allemands. Certaines allégations ayant à nouveau refait surface, Castille présente l'ensemble du dossier. À savoir :

- Le fameux « rapport » à l'origine des allégations, « découvert » en 1985 dans des conditions qu'il précise, « rapport » en sa possession (hors les dernières pages) depuis octobre 1951. Il en souligne le caractère, les omissions, les invraisemblances et les multiples erreurs qui ne peuvent échapper à quiconque a quelques connaissances de la période. Erreurs de noms, de fonctions, de lieux, confusions entre Das Reich et Jesser, etc., (une trentaine au total), qui lui ôtent toute valeur de référence, sans oublier des objectifs un peu trop évidents.

- La fameuse « lettre » datée du 28 juin ou plus exactement la transcription qui en a été faite à Berlin lors de sa transmission téléphonique, le 8 juillet. L'original n'est parvenu qu'au cours de la seconde quinzaine de juillet.

- Le rapport du capitaine du sous-marin écrit au lendemain de son évvasion. 7 pages dactylographiées qui ne font même pas mention de « la lettre ».

- Les sources allemandes qui évoquent cet épisode.

En complément il montre le texte-directive du Col. Rivier, chef des F.F.I. de la R.5, précisant les décisions adoptées et les mesures à prendre vis à vis des prisonniers allemands si les forces ennemies continuent à fusiller les F.F.I. Il précise :

- Que le 28 les marins allemands étaient encore à Murat, où se trouvaient le D.M.R. et la mission interalliée Bergamotte, parachutée dans la nuit.

- Que François n'a donc pas agi de sa propre initiative et qu'il a pris les précautions indispensables, que la lettre a été vérifiée (par deux Juifs allemands).

- Que le texte ne fait aucune référence au lieu de détention, que d'ailleurs ils ne connaissaient pas, mais qu'il évoque les faits ayant justifié le message imposé, en fait les fusillades et massacres perpétrés, avec référence à Oradour.

Par ailleurs, il est établi de source allemande que l'attaque du car et la perte des documents du sous-marin était connue des Allemands avant même que la lettre ne soit écrite car le chauffeur et les convoyeurs de la base de Bordeaux avaient pu s'échapper, rejoindre Limoges et donner l'alerte.

Il n'y a dans ce dossier aucune ombre et chacun peut apprécier, en conscience, les procédés utilisés.

3 - Jesser en Creuse. Les informations publiées dans le N° 8 sous le titre « Jesser qui savait quoi ? » sont extraites d'un document bien réel baptisé « cahier d'enregistrement des messages » (arrivée et départ) présenté aux adhérents présents. Une quarantaine de messages seulement ont été cités en tout ou partie. Le dossier contient aussi les textes des conversations

téléphoniques allemandes écoutées durant la période considérée. Des reproductions seront insérées dans l'ouvrage en cours de rédaction.

Certaines informations étaient transmises pour exploitation à la mission interalliée. Celle-ci avait par ailleurs ses propres sources, via Londres qui centralisait les informations transmises par les réseaux et par l'intermédiaire des autres missions notamment celles opérant en R.6. Elle put ainsi connaître, avant mouvement, certains préparatifs de Jesser.

En d'autres termes, la Résistance en Creuse, bien que ne disposant pas de moyens de transmissions autonomes (téléphone de campagne, équipements radio, etc..) utilisait au mieux les possibilités existantes. Castille montre les schémas des circuits téléphoniques utilisés, inclus les lignes spécialement construites, notamment ceux des centraux de Bourgneuf et Aubusson, mais aussi celui de Felletin qui était la plaque tournante pour les liaisons avec la Corrèze et le Puy de Dôme. Ce qui témoigne d'un incontestable niveau d'organisation.

4 - Effectifs déclarés, homologués et réels. Les chiffres mentionnés dans les bulletins N° 13 et 14 ont été tirés d'une source très officielle : « Historique des Unités Combattantes de la Résistance en Creuse », établie par le général de la Barre de Nanteuil, document que Castille présente aux adhérents présents. L'auteur n'a rien inventé. Il a seulement repris les « ordres de bataille » établis au début des années 50 par un certain nombre de responsables de la Résistance (de toutes formations), qui présentent, là encore très officiellement, les effectifs, les opérations engagées ou subies et les résultats, inclus les parachutages.

Le simple rapprochement entre les effectifs et les armes parachutées porte évidemment à s'interroger sur le gonflement des effectifs « déclarés » (9.200) et « homologués » (7936). Il ne devait pourtant pas être bien difficile d'imaginer que l'histoire ferait un jour justice de tels errements. On sait par exemple que le nombre de titres de Combattants volontaires de la Résistance est en Creuse de l'ordre de 950. Un jour il sera sans doute possible d'apprécier le nombre de ceux qui furent effectivement engagés dans des opérations.

Bien évidemment il y eut, après le débarquement, beaucoup de volontaires. Certains furent armés, formés autant que faire se pouvait, encadrés et versés dans des formations opérationnelles. D'autres furent gardés en attente, souvent faute d'armes, mais répertoriés. D'autres encore furent renvoyés dans leurs foyers en l'absence de possibilité d'accueil, parfois rappelés à la veille de la libération. Leur bonne volonté n'est pas en cause mais peut-on considérer comme combattants des volontaires sans armes qui de surcroît n'ont jamais eu à affronter l'ennemi ?

Ceux qui ont, la libération venue, gonflé les effectifs, multiplié les compagnies et les bataillons n'ont pas servi

la Résistance. Aujourd'hui, on ne peut que sourire de leurs savants décomptes.

En complément, Castille présente les doubles en sa possession de l'ordre de bataille (disparu ?) établi par François et le premier volet initial (tableau de base) écrit de la main du chef des F.F.I..

5 - Documents divers. Les sources sont multiples pour qui s'astreint à un travail de recherche sérieux. Celles émanant de la Résistance sont par nature limitées car la prudence et le cloisonnement limitaient les écrits. Certaines archives ont parfois dû être détruites dans des moments difficiles mais il existe des moyens de recoupement :

- avec des sources françaises telles les rapports de police et de gendarmerie, fiables lorsqu'il s'agit de dates et de lieu, certains rapports administratifs, les informations recueillies par les réseaux, les D.M.R. et les missions interalliées, mais aussi les câbles échangés avec Londres, accessibles dans les archives du B.C.R.A. et dans les archives britanniques ou alliées. On retrouve parfois aussi des dossiers cachés par des radios ou leurs assistants, etc..

- les sources allemandes. Elles sont nombreuses et souvent très complètes car l'armée allemande était fort bien organisée, voire paperassière. Divers chercheurs et historiens ont une extraordinaire connaissance des unités auxquelles il se sont intéressés, de leurs effectifs, de leurs moyens, de leurs initiatives et résultats. On peut aussi trouver parfois des documents d'un intérêt exceptionnel, tel le calque reproduit dans le supplément annexé au précédent numéro sur l'attaque de l'École de la garde à Janaillat, le 11 juin. Nous en avons d'autres qui montrent ce que l'ennemi connaissait de nous à une époque donnée : emplacement des unités, terrains de parachutages, etc..

Activités diverses

L'association est devenue une mini-entreprise dont les tâches continuent de croître alors que les moyens humains sont de plus en plus limités. Elle gère un important courant d'échanges (courrier, @mail, etc..) avec d'autres chercheurs ou différents organismes poursuivant des buts identiques. En participant à divers colloques et réunions elle est à fois émettrice et réceptrice d'informations, ce qui lui permet d'approfondir ses connaissances mais exige un complément de travail.

La rédaction de l'ouvrage en cours se poursuit mais le rythme de mise au point des chapitres est souvent freinée par le besoin de recherches complémentaires ponctuelles, le manque de temps ou de disponibilité.

Un échange de vues entre adhérents souligne la nécessité de bien veiller à la restitution du contexte de l'époque car le monde a beaucoup changé depuis 60 ans.

Les jeunes générations ont besoin de repères pour replacer et comprendre les faits dans la Creuse d'alors.

Tout dire ?

Des voix se sont élevées récemment suite à la publication d'ouvrages mettant en cause des comportements regrettables ou des dysfonctionnements au plus haut niveau de la Résistance nationale : divergences d'opinions et d'objectifs, ambitions personnelles, etc., (voir N° 18 p 12). L'histoire n'a pas à prendre parti dans les querelles de personnes mais elle n'a pas à occulter les faits et leur incidence, elle a seulement le devoir d'objectivité. Simple problème d'éthique.

Pouvons-nous tout dire, tout écrire ? Tout, se limite évidemment à ce qui concerne le sujet. La réponse est positive ; dans les limites fixées par l'éthique et la loi. Chacun doit savoir que tout chercheur qui accède à des archives sur dérogation doit avoir au préalable pris l'engagement « de ne publier ou de communiquer aucune information susceptible de porter atteinte à la sûreté de l'État, à la défense nationale ou à la vie privée ou susceptible de porter atteinte à l'honneur des personnes » (la formule a quelque peu changé au fil du temps mais l'esprit reste le même). En tout état de cause, l'historien, comme tout citoyen, est justiciable des textes en vigueur.

Un problème de conscience peut toutefois se poser lorsqu'une erreur ou une défaillance a eu ou aurait pu avoir des conséquences dramatiques et que le strict exposé des faits met en évidence ou peut laisser entrevoir des responsabilités d'une ou plusieurs personnes, décédées ou encore vivantes. Si l'erreur ou la défaillance ont été involontaires et ne mettent pas en cause le comportement ordinaire du ou des intéressés, il peut paraître inopportun d'en désigner trop ouvertement le ou les responsables mais cette réserve ne doit pas justifier une présentation erronée des faits.

Ces propos ne sont pas sans importance car il est évident que nombre de drames auraient pu être évités. 60 ans après les faits le « tout héroïsation » doit s'effacer devant la rigueur historique. La Résistance y gagnera en dignité.

Rapport financier

Présenté par Mme Cerclier. Les recettes sont pour l'essentiel constituées par les cotisations dont le montant a atteint 11 440 F.. Les dépenses sont limitées aux frais de tirage et d'expédition des bulletins et quelques frais de bureau. Le solde est reporté à nouveau. Comptes dûment vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes.

Cette saine gestion confirme la volonté d'indépendance de l'association. Elle doit lui permettre d'assurer la publication de ses travaux sans faire appel à des subventions départementales (étant toutefois précisé que

depuis l'origine les principaux acteurs ont omis de se faire rembourser leurs frais).

Deux comptes annexes ont été ouverts :

- Le premier en 1996 pour gérer le colloque de Guéret (Sauvetage des enfants juifs) et la publication des actes. La vente de l'ouvrage se poursuit. Elle fait apparaître, après déduction des frais d'expédition, un solde positif pour 1999 de 4 662,5 F, reporté à nouveau. Les disponibilités de ce compte sont destinées à financer l'édition d'un ouvrage spécialement consacré à Chabannes. Le solde définitif sera alors versé à l'O.S.E.

- Le second, ouvert en 1999 pour gérer le projet CD ROM (initiative nationale de la Fondation de la Résistance). La subvention de 20 000 F. accordée par le Conseil général a comme prévu, servi à l'acquisition d'un matériel informatique adapté mais insuffisante pour acheter un des logiciels indispensables. Fort heureusement, il a été offert. Solde du compte : 2,22 F.

Rapport moral

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour il a été adopté sans discussion. Ci-après, pour information.

Notre association est née en 1991, pour relayer le Comité d'Histoire créé en 1984, lequel s'était donné pour mission « d'établir ou rétablir la vérité historique » sur les faits et événements qui se sont déroulés en Creuse entre la défaite de 1940 et la libération. A ces objectifs elle a ajouté la notion de « sauvegarde ». La terminologie n'est pas le fruit du hasard. Elle s'est imposée face à la légende, au mensonge, à l'hagiographie et autres altérations de « la vérité historique ».

Pour l'historien ou le simple « historiant » le respect de la vérité relève d'une éthique. Pour le résistant elle est un devoir impérieux vis à vis de ceux qui sont morts, au combat ou dans les camps ; leur sacrifice doit exclure toute déformation ou reconstitution de la réalité.

Nombre d'adhérents ont apporté, la modeste contribution demandée : fiches de renseignements, relations de faits, participation aux réunions de groupe enregistrées, réponse aux enquêtes, etc., mais comme dans toute association chacun s'en est pour l'essentiel remis à la bonne volonté et aux compétences réelles ou présumées de celles et ceux qui avaient accepté de donner bénévolement leur temps et leur travail.

Une masse considérable de matériaux a été rassemblée mais le temps a passé et les disparitions ont succédé aux disparitions, la dernière et la plus lourde de conséquences étant celle de Jean Michaud.

Peut-être avions-nous au départ sous-estimé l'ampleur de la tâche : la difficulté plus grande de rétablir que d'établir la vérité ; l'ampleur des défaillances et les

altérations de la mémoire ; le poids des affabulations, des mensonges, des falsifications ; les problèmes posés par l'exacte interprétation des archives ; la méconnaissance des causes et des conséquences, en fait de l'histoire ?

Le problème n'est pas propre à la Creuse. Nombre d'historiens considèrent que la période faisant l'objet de nos travaux demeure mal connue et difficile à cerner tant les altérations des faits ont marqué une historiographie foisonnante. Les résistants les plus lucides admettent que la Résistance a perdu dans ces comportements l'essentiel de l'exemplarité dont elle se voulait porteuse.

Dans un monde vivant sous l'emprise de la parole et de l'image, la réflexion n'a plus guère de place. La vérité de l'instant bouscule celle de l'instant précédent. La pensée se trouve constamment affrontée à des contradictions et à des mensonges, déviée vers des penchants, des sentiments ou des illusions dont le but essentiel est de capter l'audience. Un spécialiste évoquait récemment un téléspectateur « acculturé » et tel autre observateur parlait « d'obscurantisme » dans des domaines fondamentaux qui affectent notre vie quotidienne. Au nom de la culture on nous offre et on offre à nos enfants et petits-enfants une anticulture plus ou moins subventionnée. Simple exemple : les meilleures émissions historiques sont diffusées hors les heures de grande écoute et ne font que quelques points d'audience !

Ces considérations ne sont pas hors propos. Elles soulignent les difficultés mais aussi l'intérêt du travail entrepris.

Aujourd'hui, force est de constater que l'objectif final n'est pas encore atteint, qu'il reste bien peu de monde pour travailler et conduire l'oeuvre à son terme, moins encore pour en assurer la sauvegarde. Est-ce une raison pour abandonner ou au contraire pour persévérer et aider autant que faire se peut les derniers acteurs ?

Perspectives

La publication de l'ouvrage : *La Creuse de 1940 à 1944. Les dossiers de la Résistance*, en cours de rédaction, est la priorité absolue. Après la phase de restructuration qui a suivi le décès de Jean Michaud (regroupement des deux ouvrages prévus en un seul) la mise au point des textes avance ... dans la limite des possibilités.

La mise au point de l'ouvrage consacré à Chabannes a elle aussi souffert des circonstances. Les matériaux ont été, pour l'essentiel rassemblés. Il reste à leur donner forme.

Le projet CD ROM (dans le cadre du programme national de la Fondation de la Résistance) empruntera à l'existant et à l'ouvrage en cours de réalisation.

Le projet de site Internet suivra lui aussi la parution de l'ouvrage en cours mais, comme la mise au point demandera du temps et des moyens propres, il faut sans délai lui donner forme.

A la différence d'un livre ou d'un CD ROM un site Internet n'est jamais figé. Il vit, dialogue avec ceux qui le consultent, peut s'enrichir en permanence. Il faut donc dès le départ assurer sa pérennité et dépasser le cadre de notre association.

MÉMOIRE ET HISTOIRE

Le sujet est inépuisable.

Dans l'ouvrage *Vichy et les Français*, ouvrage collectif qui regroupe les contributions d'une soixantaine d'historiens, publié sous la direction de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (Fayard 1992), ce dernier (fondateur de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.) écrit :

« Quant à la mémoire, chacun sait qu'il s'agit d'un artefact. Une construction où se mêle la réalité historique et l'imaginaire, la remémoration et le mythe, les jugements et les croyances. Prisme aux mille facettes, elle reflète, véhicule, déforme, reforme, transforme les ombres de la conscience aussi bien que les certitudes ou les doutes de la quête d'identité. Ici, on se trouve plongé dans l'univers de la représentation. L'événement s'y dédouble. Le passé s'y démultiplie ». Une excellente définition que les tenants de la primauté de la mémoire face à l'histoire devraient bien méditer.

Limites et défaillances de la mémoire.

Dans la revue *L'HISTOIRE* (N° 246), Christian Delporte, professeur d'histoire contemporaine, spécialiste des médias, évoque un sondage réalisé par l'institut CSA sur « les grands faits divers du siècle » et note : « Si les personnes interrogées évoquent encore en fin de liste l'assassinat en 1972 d'une jeune fille à Bruay en Artois (4 %) et l'enlèvement du baron Empain en 1978, elles semblent avoir totalement oublié l'affaire Patrick Henry », pour une large part à l'origine de l'abolition de la peine de mort et resurgi récemment dans l'actualité. Ces trois faits divers, très médiatisés en leur temps, ont tenu en haleine une grande partie de l'opinion française. Et pourtant ils sont à peu près oubliés une vingtaine d'années plus tard.

Tout récemment, (le 25 août) nul, au sein d'un groupe de résistants n'a été en mesure d'identifier, sur des photos d'époque, manifestement prises le 7 juin et dans les premiers jours de septembre, des personnes et des unités. Défaillance particulièrement significative pour le

porteur d'un bazooka et celui qui tient les torpilles car on connaît avec une relative précision ceux qui ont utilisé cette arme, y compris le nombre des torpilles tirées sur chacun des trois objectifs attaqués. Nous avons évidemment beaucoup changé mais comment expliquer cette défaillance de mémoire face à des photos, documents authentiques, alors que sur nombre de faits, la plupart des acteurs ou simples témoins sont souvent intarissables.

Mémoires reconstruites

Il reste désormais bien peu d'acteurs de la Résistance et par voie de conséquences bien peu de sources orales directes. Pourtant, combien savent tout ou presque tout sur ce qu'il n'ont pas vécu. En fait leurs mémoires sont des mémoires construites ou reconstruites au fil du temps, en fonction des « je sais parce qu'on m'a dit, parce que j'ai lu, parce qu'un tel » ... en fait d'opinions forgées à posteriori. Deux exemples :

- Certitude absolue quant à la date du second parachutage sur Bouzogles : le 1er mars 1944. Date certaine car authentifiée par témoignage écrit et confirmée par les mémoires de ceux qui étaient présents. Pourtant l'histoire a ratifié les réserves émises (en fonction d'un simple problème de lune), confirmées par des documents indiscutables. Une affirmation, même et surtout si elle est erronée, devient facilement certitude si elle énoncée avec conviction.

- Discussion très animée, certain jour, au sujet du parachutage d'avril 44 sur le terrain Gazelle (Saint Laurent). Pourtant, aucun parmi ceux qui s'exprimaient avec conviction n'avait été acteur ou même simple témoin. Là encore mémoires construites à posteriori.

Bédarida a raison lorsqu'il évoque « l'univers de la représentation ». Il est bien connu que les témoignages de ceux qui parlent de ce qu'il n'ont pas vécu sont beaucoup plus complets et précis que ceux des acteurs.

VÉRITÉS ET LÉGENDES

Là encore le sujet est inépuisable. La légende est souvent accréditée par ceux qui n'ont été ni acteurs ni témoins. Elle se propage de témoignage en témoignage mais aussi d'écrit en écrit. Comme la recherche est un travail long et difficile, la compilation du travail des autres est une solution tentante. Elle a, ou devrait avoir, ses règles : authentification des faits et mention des sources, mais elles sont souvent transgressées. Ce qui est tout à la fois une atteinte à l'éthique et au droit. La compilation peut ainsi devenir vecteur d'informations erronées qui alimenteront de nouvelles compilations. Simple exemple, puisé dans un ouvrage paru sous la signature de Pierre Montagnon, auteur prolix, intitulé *Les maquis de la libération* (Pygmalion 2000).

On y lit : « Le 6 juin [à Guéret] sous le commandement du chef d'escadron Corberand l'École [de la Garde]

passé au maquis ». En fait, le 6 juin, au soir, le colonel Favier commandant l'École a refusé de rejoindre la Résistance et menacé d'arrestation François. Ce n'est que le 7 au matin, alors que la ville est déjà investie par les F.F.I., que s'effectue le ralliement. Simple détail ? En fait information puisée à une source erronée et non vérifiée. « Le 7 à l'aube 2 000 maquisards (A.S., F.T.P., Gardes mobiles ralliés) investissent la ville ». La source est connue mais là encore elle n'a pas été vérifiée. Il n'y avait qu'environ 300 F.F.I. et un effectif de même ordre pour l'École de la Garde. « Elle [la ville de Guéret] est bientôt reprise par un bataillon de la PD Das Reich remontant de Montauban ». ... « Ils [les maquisards] perdent 11 hommes dans les combats en périphérie. ... 36 autres faits prisonniers sont immédiatement fusillés ». Source ? Là encore non recoupée. En fait la ville fut évacuée le 9 et c'est le 163ème Btn de la 159ème division venant de Montluçon qui, le premier, réoccupa la ville. A Combeauvert, seuls le groupe venant de Vallières fut au sens propre du terme fusillé. Pour les F.T.P., il y eut combat. Le nombre des morts est aussi erroné. Simple détail. ? « Le maire [de Guéret] parvint à éviter le pire ». Source connue, là encore non vérifiée. Il fit son possible mais il est établi que l'absence de représailles reposa avant tout sur le traitement correct des vaincus, le 7 : honneurs militaires, blessés soignés à l'hôpital, etc..

Dans un autre chapitre consacré au « colonel François-Fossey » (qui n'était que lieutenant-colonel), le chef des F.F.I. de la Creuse est présenté comme « instituteur ». Source connue mais là encore non vérifiée. Et sérieusement rajeuni : 26 ans alors qu'il en avait 35 (né en 1909). Il est « catalogué à droite ». En fait François était avant guerre syndicaliste et militant socialiste. « A la libération, François est chef départemental des F.F.I. de la Creuse, nonobstant ses heurts avec les F.T.P. ». Là encore source connue mais non vérifiée. En fait, François était chef des F.F.I. depuis le 31 mai. L'intégration des F.T.P. ne devint toutefois effective que le 28 juillet, dispositions confirmées le 8 août. Par ailleurs, le Lt Col. François n'est pas parti « le 1er octobre à la tête de la brigade de la Creuse poursuivre la lutte dans le cadre de l'armée régulière ». Il n'a, sous réserve de vérification, rejoint le front de l'Atlantique que dans les tout premiers jours de janvier.

L'auteur est apparemment de bonne foi mais il n'a pas cru devoir vérifier les sources auxquelles il a puisé. D'autres auteurs s'inspirant de ce qu'il écrit diffuseront les mêmes erreurs, lesquelles tendront à devenir « vérités ». Ainsi se développe et se perpétue une pseudo-histoire, plus ou moins éloignée de la réalité. L'historien et le chercheur qui ont le respect d'une éthique professionnelle s'imposent de vérifier leurs informations et font toujours mention de leurs sources.

OBJECTIFS ET MISSIONS DE LA RÉSISTANCE

« Cette guerre est une guerre mondiale » déclarait, le 18 juin 1940, le général de Gaulle, anticipant l'entrée dans le conflit de l'Union Soviétique et des États-Unis.

Ce simple constat traçait déjà le cadre dans lequel allait se développer la Résistance et esquissait les lignes de force de l'action future : contribuer à l'effort des nations qui poursuivaient la lutte, s'intégrer dans la stratégie alliée.

Les premières missions de la Résistance furent dès 1940 des missions de renseignement : sur les unités allemandes, terrestres, navales et aériennes en France, sur leurs installations, leurs mouvements et leurs objectifs. Ces renseignements furent recherchés par les réseaux : français, franco-britanniques tel Alliance, britanniques avec ou sans concours français. Ils furent en général efficaces, souvent au prix de sacrifices importants.

Il est bien évident que si la Résistance pouvait contribuer à la victoire elle n'avait pas les moyens de gagner la guerre et même de libérer seule la France. Ne serait-ce que parce qu'elle était tributaire des alliés pour son armement. L'autoglorification des lendemains de la libération a depuis longtemps laissé place au jugement de l'histoire, ce qui ne signifie pas que le rôle de la Résistance fut négligeable. Les chefs militaires alliés, notamment Eisenhower et Marshall, ont rendu à son concours l'hommage qu'elle avait mérité, tout spécialement au moment des débarquements. Sa contribution a justifié, comme l'avait souhaité dès 1940 le général de Gaulle, la présence de la France aux côtés de ses alliés lors de la victoire finale.

Dans ce contexte mondial ; l'apologie des uns et des autres doit trouver ses limites, ce qui n'altère ni le courage déployé, ni les sacrifices consentis, mais l'histoire a vocation à prendre du recul et de la hauteur, à montrer que les missions de la Résistance se sont toujours inscrites dans la stratégie alliée. Les réseaux ont fourni de précieux renseignements mais ce sont les alliés qui ont coulé les navires et bombardé les installations allemandes. La Résistance par la mise en oeuvre des « plans » a contribué au succès du débarquement mais ce sont les alliés qui ont débarqué ; les morts des premiers jours étaient américains, anglais, canadiens, etc., sans oublier ceux du commando Kiefer.

Les missions des Forces françaises de l'intérieur s'intégraient dans la stratégie globale alliée et ce n'est pas par hasard que le général Koenig, chef des F.F.I., avait été intégré au sein du commandement suprême alliée. Ce n'est pas par hasard que les missions Jedburgh associaient des officiers américains, britanniques et français et ce n'est pas par hasard que leurs ordres de mission s'inscrivaient dans les plans alliés. Ceux de la mission Bergamote parachutée en Creuse sont à cet égard édifiants. De la dizaine de feuillets qu'ils comportaient, inclus les annexes on retiendra :

1 - L'ordre de mission initial daté du 9 juin précise :

« Une mission de liaison dite Bergamote [est] accréditée par le Haut commandement auprès des D.M.R. de R. 6 et R. 5 ».

« La mission générale et les consignes à suivre sont celles définies par les directives sur l'organisation et l'emploi des F.F.I. du Massif central » (souligné dans le texte). Elles visent ... « à lancer des actions de guérilla dépassant le cadre départemental :

- sur les voies ferrées, par répétition des coupures et des sabotages divers prévus au « plan vert »,
- sur les routes utilisées par les mouvements des forces allemandes et vichyssoises, suivant les procédés s'inspirant de ceux suggérés par le « plan tortue »,
- sur toutes les installations militaires de l'ennemi ». ...

Cette directive comporte en annexe des indications sur les forces allemandes, sur la milice, sur les forces de Vichy (gendarmerie, Garde, police), mais aussi sur les transmissions, sur les dépôts de munitions et de carburant, sur les sites industriels, etc., informations d'évidence transmises par les réseaux, par le D.M.R. et ses services, etc..

2 - L'ordre de mission ultime, daté du 23 juin comporte

- Des directives sur l'organisation des maquis,
- Des directives sur les actions à entreprendre contre divers objectifs (pour l'essentiel ceux visés par les « plans »),
- Des directives pour protéger certains ouvrages d'art ou installations d'intérêt national (barrage d'Eguzon),
- Des directives pour « renseigner le commandant allié » et la transmission des informations mais aussi « recherche de terrains de grande superficie sur lesquels pourraient être parachutées des troupes en uniforme et des terrains d'atterrissage dont la sécurité pourrait être assurée de façon à permettre l'atterrissage et le camouflage d'avions pendant 24 heures ».

Cet ordre de mission est signé du général Koenig.

Source : Archives Nationales. B.C.R.A. Dossier exploité, sur dérogation, par Jean Michaud.

Le dossier contient aussi les câbles échangés par la mission avec Londres, câbles qui apportent de précieuses informations sur la période du 27 juin à la libération. D'évidence, les préoccupations du Haut commandement allié et du général Koenig étaient très éloignées de celles des « politiques » locaux.

A signaler enfin que les câbles de la mission Bergamote contiennent des appréciations élogieuses sur François et le D.M.R..

S.A.S EN CREUSE

Le largage d'un groupe de parachutistes S.A.S. dans le sud du département, en août 1944, et leur opération contre les Allemands cantonnés dans l'E.P.S. de Bourgneuf (devenue collège) a été beaucoup commenté. Avec un plus ou moins grand souci de vérité. La rumeur a laissé croire que les S.A.S. seraient « tombés par erreur », sans être attendus, etc..

En fait, il n'y eut ni erreur ni hasard. Plusieurs câbles furent échangés, à partir du 5 août, entre la mission Bergamote et les services concernés de l'état-major allié, pour préparer leur arrivée. Ces mêmes services furent de même informés des résultats de l'opération sur Bourgneuf, y compris de la blessure du s/s lieutenant Mora.

RÉSEAUX. LA SECTION F. DU S.O.E.

Les réseaux sont souvent encore mal connus, dans leur organisation, leurs moyens, leurs initiatives, leurs résultats. Peut-être parce qu'ils opéraient dans la discrétion et qu'ils furent très nombreux, une mission pouvant parfois justifier la création temporaire d'un mini-réseau, isolé ou intégré au sein d'une organisation plus vaste.

Par ses livres publiés au lendemain de la libération, le colonel Rémy a popularisé les réseaux qu'il avait créés et dirigés au profit de la France libre, notamment la C.N.D. (Confrérie Notre Dame). De même *l'Arche de Noé* de Marie-Madeleine Fourcade (Plon 1968) a fait connaître Alliance, réseau français travaillant pour les britanniques avant d'être rattaché, en 1944, aux services du général de Gaulle.

Le S.O.E. britannique a lui aussi fait l'objet d'un ouvrage très complet, *SOE in France* de Michael Foot, mais il n'existe pas de traduction en français. Pour présenter brièvement le S.O.E., nous empruntons à un article de M. Rouch paru dans *La voix de la Résistance*, N° 218, bulletin du Comité d'action de la Résistance (C.A.R.).

C'est le 19 juillet 1940 que Winston Churchill créa le S.O.E (Spécial Opérations Exécutive) et définit ainsi sa mission : « coordonner les activités de subversion et de sabotage contre l'ennemi » ... stratégie qu'il résuma dans une formule célèbre : « Incendiez l'Europe occupée ». Le S.O.E. fut officiellement créé le 22 et Churchill décida d'en assurer personnellement le développement. Dans une note il précise : « il est urgent et indispensable de mettre tout en oeuvre pour obtenir secrètement les meilleurs renseignements possibles sur les forces allemandes dans les pays occupés, établir des contacts étroits avec les populations locales, installer des agents parmi elles ».

La section française devient bientôt la section F du S.O.E.. Son premier responsable, un civil, H.R. Marriot, est remplacé en septembre 1941 par un militaire, le major Maurice Buckmaster qui « s'emploie, non sans

difficultés à recruter des agents sur le principal critère, dans un premier temps, de parler le français correctement et autant que possible sans accent ». On y trouve des Anglais, des Canadiens, des Mauriciens (cas du major Édouard (Percy Mayer) qui opéra en 1944 en Creuse), des Américains et bien sûr des Français. La sélection, rigoureuse, est fondée sur des tests divers : sauts en parachute, formation à la guerre clandestine (explosifs, sabotages) aptitudes physiques.

Chaque mission justifie la création d'un réseau composé d'un chef de réseau, d'un opérateur radio (le pianiste), d'un artificier. L'équipe est envoyée sur le terrain d'opération soit par parachutage, soit déposée par avion. Sur le plan local un « Résident » est chargé de la logistique, en fait de l'hébergement, du stockage et du camouflage du matériel, etc..

Les opérations sont de trois sortes : recherche de renseignements, actions de guerre (sabotages), préparation et mise en oeuvre, avec les résistants locaux, d'une organisation structurée capable d'être opérationnelle au jour du débarquement.

La section française du S.O.E. envoya en France, de 1942 à 1945, 95 missions qui se constituèrent en réseaux. 366 officiers furent parachutés en France. 15 furent tués au combat et 80 moururent en déportation, ce qui signifie que près d'un sur trois fut pris. Le nombre des parachutages reçus fut de 3 733, représentant 50 % des parachutages totaux en France et totalisant 5 000 tonnes de matériels divers.

Rappelons qu'en Creuse le S.O.E. arma les F.T.P. (Mission Southgate) et les Btms Anne (Mission Édouard).

LA CREUSE VUE PAR SES PRÉFETS (1940-1944)

Les rapports des Préfets à leur ministre de tutelle sont une des sources les plus souvent utilisées par les chercheurs. Ils sont centralisés aux Archives Nationales et seulement accessibles sur dérogation. Jean Michaud a consacré beaucoup de temps à ceux concernant la Creuse. Il en a tiré environ un millier de feuillets. Il les a regroupés par thèmes : activité économique, administration, légion, enseignants, S.T.O, etc.. Ces rapports, au départ mensuels, deviennent souvent bimestriels à partir de 1943.

Dans le dossier concernant « l'état d'esprit de la population » nous avons choisi quelques extraits des rapports de fin 40, fin 41, fin 42, fin 43.

Fin 40

Dans son rapport du 2 novembre, le préfet Cabouat écrit : « L'opinion publique se montre plus flottante sur cette question [politique extérieure]. Nombreux sont ceux qui font entière confiance au gouvernement. Il convient toutefois de signaler qu'une forte majorité (souligné par

nous) ne cache pas sa sympathie à l'égard de le Grande Bretagne et continue à souhaiter une victoire de nos anciens alliés, victoire qui, selon eux, est seule susceptible de chasser les Allemands de notre territoire.

« Une certaine appréhension s'est fait jour à la suite de l'entrevue entre le maréchal Pétain et le chancelier Hitler ; d'aucuns craignent en effet de voir la France engager des hostilités contre l'Angleterre. ...

« Les habitants du pays écoutent encore les postes d'émission britanniques, mais nombreux sont ceux qui suivent avec intérêt les pourparlers franco-allemands en cours car, pour certains, c'est la paix à brève échéance et comme conséquence le retour des prisonniers ou la reprise des relations commerciales avec la zone occupée si nécessaire pour la reprise de l'activité économique »

Dans un autre chapitre intitulé « politique intérieure », le préfet écrit :

« La majorité de la population commence à comprendre l'action menée par le gouvernement et approuve, dans son ensemble, les mesures les plus hardies prises pour le relèvement moral et matériel du pays.

« La création de la « Cour suprême de Justice », la recherche des responsables de la défaite et l'internement de diverses personnalités politiques redonne confiance aux hésitants.

« Une minorité extrémiste par contre, recrutée parmi les anciens communistes ainsi que parmi les adhérents avancés du parti S.F.I.O., après être restée en sommeil pendant toute la durée de la guerre, semble vouloir réagir et mener une propagande sournoise qui ne s'extériorise encore que par quelques inscriptions sur les murs ou l'apparition de papillons d'ailleurs peu nombreux. Il convient de noter que la population de ce département qui a toujours fait preuve d'idées politiques avancées, ne semble pas vouloir se laisser entraîner.

« Les mesures prises contre les communistes, les arrestations et les perquisitions récentes donnent à réfléchir à beaucoup. » ...

Dans son rapport du 2 décembre le préfet évoque à nouveau « l'activité communiste [qui] semble s'être ralenti au cours de cette quinzaine à la suite d'une enquête effectuée par la Brigade mobile de Clermont-Ferrand. Je viens de procéder à l'internement de 18 militants communistes notoirement connus. Il ne fait aucun doute que cette mesure produira un heureux effet sur les sympathisants.

« Il m'a été signalé que les membres de la franc-maçonnerie se réuniraient en cachette. Aucun fait précis n'a pu m'être donné ; toutefois une surveillance très serrée, quoique discrète, s'effectue à l'heure actuelle.

« Je crois devoir signaler que l'évêque de Limoges, qui a juridiction sur la Creuse, a, dans *La semaine religieuse* du 15 novembre invité les prêtres de son diocèse et les catholiques en général à répondre à l'appel du Maréchal en faveur du « Secours national » et à donner le plus largement possible à cette oeuvre.

« La journée de vente du portrait de M. le maréchal Pétain a dépassé tout ce que l'on pouvait espérer. C'est ainsi que pour la seule ville de Guéret, alors que les autres années une journée rapportait 1 200 à 1 500 francs, la dernière a rapporté plus de 12 000 francs. ...

« Le passage à Guéret de plusieurs trains d'expulsés venant de Lorraine a provoqué une certaine émotion dans la ville de Guéret où une forte indignation s'est faite jour contre les autorités d'occupation (souligné par nous) sans pour cela que le gouvernement français soit mis en cause ».

Dans le chapitre « Politique extérieure » le préfet note :

« On suit avec intérêt la résistance « héroïque » du peuple grec et ses récents succès sont favorablement commentés. Il ne faut pas oublier en effet que les bombardements qui ont détruit plusieurs immeubles dans la Creuse et tué un grand nombre de personnes sont « le fait des Italiens ». ...

Observations : Pour bien comprendre et apprécier ces rapports il faut se remémorer le contexte de l'époque, la République remplacée par l'État français, les lois d'exception et tous les textes pris dans la perspective de la « Révolution nationale ». Il faut aussi s'intéresser à l'état d'esprit personnel du préfet. Dans quelle mesure écrit-il ce qu'il pense réellement ou ce qu'il est nécessaire d'écrire pour garder la confiance de son ministre ? Certaines appréciations (victoire des Alliés, Montoire) témoignent d'un certain courage. A noter les bombardements « par les Italiens », version erronée mais déjà solidement ancrée dans la mémoire collective. Le 19 juin, le Préfet en poste en Creuse n'était pas Cabouat mais Heureude.

Fin 1941.

Le préfet Jacques Henry a remplacé le préfet Cabouat. Dans son chapitre « politique extérieure » concernant le mois de décembre, il écrit : « L'attaque brusquée par laquelle le Japon a ouvert les hostilités contre les États-Unis a produit une vive impression en raison de l'ampleur des pertes subies par ceux-ci dès le premier choc. L'état de guerre entre l'Allemagne, l'Italie, et les États-Unis, considéré comme une suite naturelle des événements n'a provoqué par contre qu'une très faible réaction.

« L'opinion dominante est que la guerre ainsi généralisée durera longtemps encore et que la France souffrira durement de cet état de choses comme tous les autres peuples, même non-belligérants.

« Toutefois, la population se montre dans l'ensemble réservée dans ses pronostics sur l'issue de cette mêlée générale et fait confiance au maréchal Pétain dont on loue la politique extérieure et la ferme volonté de rester neutre ».

En rubrique « politique intérieure » le préfet Jacques Henry note, pour octobre : « Une certaine inquiétude s'était manifestée parmi le personnel de l'enseignement primaire à l'approche du « mouvement » d'octobre. Je me suis appliqué, m'inspirant de la pensée du gouvernement ... à ne prononcer que les déplacements indispensables et j'ai ainsi calmé les inquiétudes à la fois prématurées et non fondées.

« La publication des listes de dignitaires de la franc-maçonnerie et leur exclusion des administrations publiques est favorablement accueillie. Mais le Journal Officiel n'est pas assez répandu pour que les noms publiés soient connus de tous. Sans doute est-il dans l'intention du gouvernement de rassembler en une brochure l'ensemble de cette publication.

Concernant les « magistrats municipaux » le préfet établit une statistique :
 15 juin 1940. Maires élus en fonctions :266
 1er octobre 1941 d° d° :220
 Maires nommés ou Pdts de Délégation spéciale : 46
 et commente :

« Dans l'ensemble leur collaboration est confiante, dévouée mais passive, faute de moyens intellectuels suffisants (spulgné par nous) leur permettant de seconder l'action du gouvernement par une propagande incessante et documentée ».

Concernant les communistes, « l'activité paraît plus réduite, tracts moins nombreux au cours du mois écoulé. Ceci est dû à l'action incessante de la gendarmerie que j'ai alertée et qui a effectué, ces derniers temps, des perquisitions suivies d'arrestations (rapports particuliers sur celles-ci). D'autre part l'institution des Sections spéciales et les condamnations prononcées ont produit un effet salutaire ». (souligné par nous).

Le préfet Jacques Henry s'intéresse aussi aux parlementaires : « 3 sénateurs, 4 députés. Deux sont associés directement à l'action gouvernementale :

- M. Alhéritière, sénateur, maire, ancien prisonnier de guerre, membre de la commission administrative.
- M. Sourieux, député, Président départemental de la Légion.
- M. Ferrand est venu m'assurer de sa totale adhésion au gouvernement.
- M. Chambonnet, sénateur, dans l'exercice de sa profession de vétérinaire se laisse aller à des critiques. J'ai chargé M. Le sous-préfet d'Aubusson de lui adresser un rappel à la discrétion.
- M. Rivière, député. Par rapport du 25 septembre (cabinet) je vous ai présenté mes suggestions le concernant.

- MM. Blanchet et Riffaterre observent une attitude réservée ».

Concernant l'opinion publique : « Les paysans, lents à changer d'opinion, très travaillés autrefois par les idées extrémistes adoptent au point de vue politique une attitude expectative.

« Les indications trop souvent portées par les commerçants sur la devanture de leur magasin telles que « Plus de ... Plus de ... » risquent de produire un effet démoralisant. De telles inscriptions devraient être affichées à l'intérieur et non visibles de la rue.

« L'interdiction de recevoir la radio britannique (loi du 28 octobre 1941) permettra de réfréner une propagande dont j'ai signalé précédemment la nocivité ».

Observations : Le préfet Jacques Henry dont la Creuse a conservé un bien mauvais souvenir s'affirme comme légaliste, maréchaliste convaincu, répressif. Il veut manifester « se faire bien voir ». En d'autres circonstances il se montrera aussi vil et lâche. (voir notamment l'exposé de Jean Michaud au colloque consacré au sauvetage des enfants juifs).

Fin 1942.

Jacques Henry est toujours préfet de la Creuse. Dans son rapport couvrant décembre 42 et janvier 43 il écrit en rubrique « politique extérieure » :

« L'émotion causée par l'occupation de l'Afrique du Nord, la démobilisation de l'armée et le sabotage de la flotte était à peine atténuée que l'assassinat de l'amiral Darlan, les événements de Tripolitaine et surtout de Russie l'a surexcitée à nouveau. ... Le déroulement des opérations en Russie est suivi avec une attention redoublée et l'avance des troupes soviétiques considérée comme un grave échec pour l'Allemagne. ... Toutefois, l'opinion ne souhaite pas un succès total des Russes et si elle admet très volontiers de larges gains en territoires, elle voudrait voir ceux-ci se limiter à la frontière de la Pologne, craignant qu'une invasion de l'Allemagne amène le triomphe du bolchevisme ».

Le chapitre « politique intérieure » du rapport de 30 novembre mentionne :

« Sur le plan national, l'opinion publique très calme pendant le mois d'octobre a été violemment secouée par les événements de novembre. La presque totalité de celle-ci s'est tout d'abord réjouie du débarquement anglo-américain en Afrique du nord, de l'offensive britannique en Cyrénaïque, de la résistance de Stalingrad et de la dissidence de l'A.O.F., voyant dans ces divers événements les prémices d'une fin prochaine de la guerre.

« En outre, le public ne peut se résoudre à admettre que l'amiral Darlan et les chefs militaires de l'Afrique du

Nord ont pu agir sans l'assentiment -au moins tacite- du gouvernement et ce sentiment s'est encore accentué depuis l'entrée en dissidence du Gouverneur général Boisson qui avait défendu Dakar en 1940. Après cette période de quasi-euphorie, l'annonce du franchissement de la ligne de démarcation a causé une consternation profonde dans ce département qui, depuis juin 1940 se croyait protégé de cette éventualité.

« Le premier message du chancelier Hitler au Maréchal a quelque peu calmé ces appréhensions que la correction des troupes qui ont traversé le département a également atténuées. Un crainte persiste : celle de voir rechercher les prisonniers évadés et les alsaciens-lorrains.

« La remise de pouvoirs étendus entre les mains du président Laval, les modifications apportées aux actes constitutionnels ont été considérées comme preuve de la confiance que témoigne le maréchal à ses qualités d'homme d'État. La personnalité du Maréchal demeure indiscutée. Pour les uns il demeure celui qui, lors de l'entrevue de Montoire appuya de tout son ascendant la politique nouvelle où s'engageait notre pays. Pour d'autres -qui ne se rendent pas compte de l'irrespect de leurs pensées- il apparaît au contraire comme approuvant, au fonds de lui-même, l'attitude de l'armée d'Afrique.

« La politique suivie par le président Laval demeure contestée. Si tous reconnaissent avec quelle logique il poursuit sa politique, si tous estiment le courage avec lequel il l'expose, bien peu la comprennent et le suivent (souligné par nous). Les esprits inquiets et nerveux, en pleine réceptivité, sont accessibles à toutes les propagandes.

« La presse n'est pas lue parce que trop chère et n'apportant aucun aliment à la curiosité de ses lecteurs. « La radio d'État n'est plus guère écoutée parce qu'elle n'annonce qu'avec retard des nouvelles déjà données par les radios suisse et anglaise.

« La relève est passée au second plan, surtout depuis le mois de novembre et fait l'objet de beaucoup moins de commentaires ».

Les activités gaullistes et communistes sont toujours un sujet de préoccupation pour le préfet Henry qui a fait procéder à des arrestations.

« Celles du P.P.F, par contre, ne semblent pas lui poser problème. Il note : « la délégation départementale a multiplié ses efforts pour que de très nombreux congressistes se rendent à Paris pour le Congrès qui s'est tenu du 4 au 8 novembre. ... Le P.P.F. a entretenu un contact très étroit avec la Légion Tricolore et le permanent à Guéret a reçu, de façon très ostensible, l'adhésion d'une centaine d'officiers et soldats ».

Dans le rapport suivant qui couvre décembre 42 et janvier 43 le préfet Jacques Henry écrit :

« La politique du président Laval est toujours contestée. On lui reproche sa position collaborationniste au moment où les chances de la victoire totale allemande sont moins assurées.

« La radio anglaise est toujours très recherchée. La radio suisse -qui apparaît très impartiale- l'est encore davantage. Par contre, la radio française et la presse sont de moins en moins suivies ».

En matière de répression, le préfet Henry sévit avec rigueur, contre les communistes et d'une manière générale tous les opposants. « Procès verbal a été dressé à un habitant de Fursac pour une audition d'une émission de la radio anglaise. Son poste a été confisqué. La nommée D. Marie, d'Aubusson, déférée au parquet pour avoir crié « Vive de Gaulle, Vive l'Angleterre » le 11 novembre, a été condamnée à trois mois de prison ferme et aux dépens. La contrainte par corps a été fixée au maximum. ... Conformément aux instructions de votre circulaire télégraphique du 18 novembre 1942, j'ai prononcé l'internement de six étrangers résidant à Aubusson ».

Observations : Le préfet Henry commence à devenir plus lucide dans ses appréciations. Il continue, par servilité naturelle, à « passer de la pommade » au Maréchal et au président Laval mais il évoque cependant l'impopularité de ce dernier.

Précisons pour ceux qui ont quelques lacunes en histoire que « les pouvoirs étendus » évoqués par le préfet de la Creuse sont ceux qui ont été attribués à Laval, le 17 novembre 1942, par l'acte constitutionnel N° 12. Le maréchal s'est démis, au profit de Laval, des pouvoirs législatifs qu'il s'était attribués le 19 juillet 1940 par l'acte constitutionnel N° 2. Laval peut désormais signer seul les lois et décrets, sans solliciter l'accord du Maréchal.

Fin 1943.

Le préfet Jacques Henry a quitté la Creuse, remplacé par le préfet Clément Vasserot, d'évidence moins servile et collaborateur. Dès septembre, il a adhéré au réseau Ajax dont le chef de secteur est son subordonné, le commissaire aux Renseignements généraux Henry Castaing. Son nouveau secrétaire général, André Vy, arrivé un peu plus tard, a fait de même. Ces informations préalables sont nécessaires pour apprécier correctement ses écrits.

Dans le chapitre « Politique extérieure » du rapport couvrant la période du 1er décembre 1943 au 31 janvier 1944 il écrit : « La population qui reste uniquement passionnée par la politique extérieure attend avec impatience les événements décisifs qu'elle croit imminents. ... La fin de l'année 1943 a été marquée chez la majorité des Français par une grande lassitude. ... Rien ne permettait avec certitude de prévoir si la paix était proche ou lointaine.

« A cette période de découragement a succédé assez brusquement un grand optimisme. La diffusion des discours des hommes politiques anglo-saxons dans lesquels il n'est question que « d'actions imminentes », les bombardements massifs des côtes françaises du Nord, l'intensification récente des opérations en Italie, l'enlèvement des postes émetteurs des Préfectures par les autorités allemandes (souligné par nous), ont persuadé le public que le débarquement des troupes alliées était beaucoup plus proche qu'on ne le supposait.

« Ce sentiment ne fait qu'accroître la tendance anticollaborationniste de la population et des hommes qui jusqu'à présent avaient manifesté ouvertement leur sympathie pour les principes de la Révolution nationale et ceux qui s'étaient fait remarquer par leurs sentiments collaborationnistes se tiennent « coi » et cherchent même à donner l'impression qu'ils sont favorables aux Anglo-saxons et qu'ils n'avaient adopté une attitude pro-allemande que pour donner le change et mieux servir leur pays. La population déclare hautement qu'elle n'est pas dupe de ces agissements et promet à tous ceux qu'elle appelle les « collaborateurs » un châtement sans pitié.

« Cette tendance pro-alliée de la population s'est accentuée au fur et à mesure que disparaissait la crainte, pour beaucoup de Français, de voir l'Europe complètement bolchevisée par l'U.R.S.S.. Bien que l'on demeure toujours mal informé sur ce qui se passe dans ce pays, l'opinion publique, dans son ensemble, est de plus en plus persuadée que l'Internationale communiste a presque complètement disparu pour faire place au nationalisme russe et cela sous l'influence des milieux militaires de l'Armée rouge qui sont en train de remporter de grandes victoires sur le front de l'Est. La promotion de Staline à la dignité de Maréchal et la suppression de l'Internationale comme hymne national russe sont venues renforcer cette conviction. La majorité des Français est persuadée que l'Armée rouge s'arrêtera d'elle-même, qu'elle ne déferlera pas sur toute l'Europe et que les destructions immenses qu'entraîne la guerre sur le sol russe freineront considérablement sa marche offensive.

« Beaucoup croient même que, le cas échéant, les troupes anglo-américaines se porteront au devant d'elles et la contraindront, au besoin par la force, à repasser la frontière russe.

« Les communistes français semblent si bien se rendre compte de cette évolution que subit actuellement le communisme mondial, qu'un certain désarroi commence à se manifester, les uns semblant s'orienter vers un communisme national, les autres, les purs, accusant Staline de devenir un « bourgeois ».

Dans ces conditions, le gouvernement n'a certes pas gagné d'adhérents au cours de ces deux derniers mois.

La certitude d'une victoire alliée est maintenant quasi-totale (souligné par nous). Mais les gens se font plus prudents surtout en raison de la présence des nombreux soldats allemands qui sillonnent le département et de l'exemple donné par les arrestations opérées par la police allemande le dimanche 9 janvier à Aubusson. »

Au chapitre « Politique intérieure » du rapport qui couvre la période du 1er novembre au 31 janvier 1944, le Préfet Vasserot écrit : « La population qui reste uniquement passionnée par la politique extérieure attend avec impatience les événements décisifs qu'elle croit imminents.

« Le remaniement ministériel, l'important mouvement préfectoral qui a été annoncé officiellement ces jours-ci, laissent le public indifférent. Celui-ci considère ces modifications comme les derniers sursauts d'un régime condamné dont rien n'empêchera désormais la chute. (Souligné par nous)

« La création des Cours martiales a suscité des commentaires plus abondants. Le fait qu'elles seront constituées par des personnalités désignées par M. Darnand inquiète la population.

« Les gens ne redoutent qu'une chose : voir le nouveau gouvernement mener une politique de collaboration plus accentuée et de faire participer notre pays davantage à la guerre, par l'envoi de nouveau travailleurs en Allemagne et sur les chantiers dirigés par les Allemands.

« C'est la raison pour laquelle le recensement des jeunes de la classe 1944 a soulevé une grande émotion et une vive inquiétude parmi la population. Nombreux sont les jeunes gens qui ont refusé de se soumettre à cette formalité tandis que d'autres, qui l'avaient accomplie, ont fait l'objet de menaces de la part des éléments terroristes.

C'est dans un climat défavorable que le nouveau gouvernement remanié commence ses travaux. Sans la présence à sa tête du président Laval que les Français connaissent bien comme l'ayant vu depuis tant d'années à la tête du pays ou dans les coulisses départementales et dont, sans toutefois vouloir l'avouer et de manière assez curieuse, par un sentiment complexe, ils considèrent que ses qualités de diplomate et d'habileté peuvent, dans une certaine mesure, servir le pays, sans la présence du maréchal Pétain dont les sentiments patriotiques n'ont jamais été mis en cause, les Français cesseraient de plus en plus d'obéir aux ordres d'un gouvernement dont ils contesteraient la légitimité des actes. ...

« En ce qui concerne particulièrement Guéret, une série de faits est venue accentuer le malaise causé par l'occupation allemande : la venue le 25 décembre 1943 d'un contingent d'environ 250 Géorgiens revêtus de l'uniforme allemand et encadrés par des officiers et des sous-officiers allemands. Ces soldats se sont livrés dès leur arrivée, à un certain nombre d'actes de violence qui

ont immédiatement dressé contre eux l'ensemble de la population qui jusqu'à présent s'était plu à reconnaître la correction des troupes allemandes.

« A la suite de mes nombreuses interventions auprès du capitaine allemand commandant la feld-gendarmerie j'ai obtenu réparation pour un certain nombre de préjudices causés aux habitants par les soldats géorgiens et j'ai également obtenu qu'une discipline plus stricte soit imposée à ces derniers. Je dois en cette circonstance reconnaître, et je le fais avec satisfaction, que j'ai rencontré de la part de cet officier allemand beaucoup de compréhension et le désir très net de préserver la population des sévices auxquels l'exposaient les agissements d'éléments peu recommandables, agissements contre lesquels je me suis vigoureusement élevé. Néanmoins, l'impression désastreuse causée par eux persiste dans l'opinion publique et les guérétois souhaitent ardemment leur départ.

« L'opération de grande envergure [menée] par la police allemande à Aubusson le 9 janvier 1944 a également contribué à augmenter l'hostilité de la population creusoise à l'égard de l'occupant. Les moyens brutaux qui ont été employés lors de cette opération, le meurtre d'une jeune fille, Melle Kravitch qui tentait de s'enfuir, l'arrestation de personnalités en vue telles que M. Sourieux, Président de la Légion française des Combattants, M. Chambonnet, sénateur d'Aubusson, font craindre à la population que, à brève échéance des opérations de même nature ne soient exécutées dans d'autres localités du département, en particulier à Guéret.

Cette crainte a rendu extrêmement circonspects les Creusois qui, dans le fonds de leur coeur, n'en restent pas moins irréductiblement hostiles à toute idée de collaboration franco-allemande. (Souligné par nous).

Observations : Le préfet Vasserot même s'il juge nécessaire de rendre un hommage, quelque peu emberlificoté, au président Laval et au maréchal Pétain, exprime sans détour sa pensée. Il n'est, à notre connaissance, pas le seul à parler franc, ce qui signifie que Laval, destinataire des rapports, ne pouvait ignorer ce que pensaient les Français. Pour les mémoires défailtantes rappelons que les changements intervenus dans le gouvernement concernent l'entrée d'ultra-collaborateurs : Philippe Henriot, en charge de l'information et de la propagande, et Darnand secrétaire d'État au maintien de l'ordre.

LE PRÉFET JACQUES HENRY ET LES JUIFS

C'est le préfet Jacques Henry qui était en fonction en Creuse lors de la rafle du 25 août 1942 et de celles de février 1943. Son zèle contre les Juifs était toutefois bien antérieur comme le montrent ses rapports.

(Source : Archives nationales : A.N. E1C III 1150. Explorées, sur dérogation, par Jean Michaud).

Rapport du 5 août 1941 (concernant juillet).

« Quant au recensement des Juifs, il préoccupe de nombreux israélites mais ne provoque aucun mouvement. En général la population ne voit pas ces mesures avec défaveur ». (Il faut préciser que les juifs étrangers sont déjà recensés et contrôlés, comme tous les étrangers, en fonction de textes antérieurs au régime de Vichy).

Rapport du 2 octobre 1941 (concernant septembre).

« Je constate une recrudescence d'antisémitisme dans les milieux campagnards, jusqu'alors indifférents aux questions raciales. Les ruraux considèrent que les Israélites réfugiés en Creuse sont en possession de moyens financiers qui leur permettent une existence oisive qui offusque leur atavisme laborieux.

« D'autre part il n'est pas douteux qu'il exerce une propagande constante contre le gouvernement, sans se départir de la plus grande prudence, ce qui empêche toute poursuite facile de flagrant délit et de dérobade des auditeurs.

« Un fonctionnaire du service de l'intendance M. S., chef de section, et Melle S., auxiliaire dactylographe ont été licenciés en raison de leur appartenance israélite ».

Observation : Il est extrêmement curieux que les ruraux Creusois « jusqu'alors indifférents aux questions raciales » soient devenus subitement antisémites. Il faut aussi préciser que les réfugiés juifs étaient pour la plupart des citadins peu préparés aux travaux de la terre, que certaines professions leur étaient interdites et que bien peu disposaient de moyens d'existence. Les étrangers, qui étaient les plus nombreux, avaient en général tout perdu lorsqu'ils avaient quitté leur pays d'origine. Notons enfin le zèle du préfet Henry : il licencie deux personnes que nul n'avait jusqu'ici cru devoir sanctionner.

Rapport du 2 novembre 1941 (concernant octobre)

« A l'occasion de l'arrivée à Guéret du 1er bataillon du 16^e régiment de tirailleurs tunisiens rapatriés de Syrie, j'ai ordonné, afin de pouvoir loger les officiers, que soient évacués les locaux occupés dans le centre de la ville par des Israélites réfugiés.

« Cette mesure a été accueillie sans défaveur par la population. Il conviendrait que des mesures générales fussent prises à leur égard et qu'ils fussent groupés dans des camps qui leur seraient spécialement affectés ».

Observations : Le préfet Henry semble ignorer que les Juifs étrangers sont assignés à résidence, que beaucoup ont déjà été versés dans des Groupements de travailleurs étrangers (G.T.E.) et vivent dans des camps. Sans doute souhaite-t-il que l'on traite de même les Français juifs, alors que certains ont déjà été relevés de leurs fonctions

administratives et que d'autres se sont vu interdire l'exercice de leur profession : médecins, avocats, journalistes, etc..

Rapport du 2 février 1942 (concernant janvier)

« J'ai dû signaler à M. Le Procureur général près la Cour de Limoges, l'attitude de M. le Procureur d'Aubusson qui fait preuve d'une tolérance excessive que les circonstances rendent inacceptable. Un Israélite étranger arrêté après avoir offert 10 000 F aux gendarmes qui venaient de découvrir chez lui un stock de marchandises contingentées a été remis en liberté et j'ai dû aussitôt l'interner ».

Rapport du 30 septembre 1942 (concernant août et septembre) :

« La concentration des Israélites étrangers s'est effectuée le 25 août sans désordres ni incidents. Nulle part dans le département -qui n'est pas le siège d'un évêché-, le clergé n'est intervenu ni avant ni après les opérations.

« La population a nettement désapprouvé les mesures prises (souligné par nous) et cependant elle ne cesse de se plaindre de la présence des Juifs et de leurs pratiques. Le ramassage des Israélites a été effectué le 25 août sans incident (souligné dans le texte). Les opérations ont été conduites avec le maximum d'humanité et les Israélites ont même tenu, à leur arrivée au camp de Nexon, à remercier le commandant de gendarmerie de la façon humaine dont ils avaient été traités en Creuse.

Observation : Le rapport est du 30 septembre ce qui signifie qu'entre temps le préfet Henry a eu connaissance des réactions des autorités religieuses, catholiques et protestantes, mais aussi qu'au moment des rafles sa conscience ne s'est pas posé de questions. On sait avec quel zèle il a appliqué les consignes de Bousquet et les précautions qu'il a imposées aux gendarmes. A son crédit : il fit relâcher à Boussac au moins deux familles. Quant aux remerciements aux gendarmes ? Henri Wolf garde un autre souvenir de ceux qui vinrent l'arrêter.

Rapport du 31 janvier 1943 (couvrant décembre et janvier).

« Trois convois d'Israélites étrangers sont arrivés dans la Creuse au cours du mois de janvier 1943 :

- Le 13 janvier 245 venant d'Aulus les Bains (Ariège)
- Le 13 janvier 33 venant de Chateaufort les Bains (Puy de Dôme)
- Le 20 janvier 414 venant d'Eaux-Bonnes (Basses Pyrénées)

« Un quatrième convoi de 116 Israélites venant des Basses Pyrénées s'est annoncé sans que l'on m'ait précisé la date de son arrivée.

« L'U.G.I.F. ayant mis, sur ma demande, des crédits à ma disposition, des distributions de boissons chaudes ont été assurées par la Croix-Rouge et les Compagnons de France.

« Les intéressés ont ensuite, le jour même de leur arrivée, été dirigés sur les communes d'accueil entre lesquelles ils avaient été précédemment répartis ». (Cantons de Bonnat et Dun le Palleteau) ».

Observations : L'évacuation des Juifs des départements limitrophes des frontières, inclus le littoral méditerranéen, avait été demandée par les Allemands. (Voir bulletin N°16, rubrique « Vérités et Légendes ».)

Rapport du 31 mars 1943 (couvrant février et mars)

« Arrestations d'Israélites étrangers. Référence vos télégrammes N° 56 du 18 février et N° 63 du 22 février.

Nombre d'Israélites visés par les mesures prescrites	127
Libérés pour attaches françaises ou raison de santé	28
Arrêtés et conduits au camp de Nexon	64
Non arrêtés (Recherchés par la gendarmerie)	<u>35</u>
	127

Ces arrestations n'ont donné lieu à aucun incident.

Observations : Le nombre de ceux qui furent dirigés sur Nexon et déportés est erroné. A partir des pointages auxquels il a été procédé (par Mme Cerclier) sur les pièces officielles, ils furent 81 à être dirigés sur Nexon et déportés. Chiffre confirmé par Serge Klarsfeld. Aucun n'est revenu. Le préfet Henry a-t-il voulu minimiser les résultats de la rafle ou faut-il imputer l'erreur à ses services ? Il n'y eut pas de nouvelles rafles d'origine française.

LA CREUSE SUR LE WEB

Sous la signature de Daniel Schneidermann le journal *Le Monde* a publié une série d'articles consacrés à Internet et souligné au passage la qualité du site *Bonjour les enfants* réalisé par des professeurs et des élèves du lycée de La Souterraine. Le fait mérite d'être souligné car il n'est pas si fréquent qu'un quotidien national de diffusion et de notoriété importantes parle d'une initiative creusoise en termes élogieux. Le département est plus souvent cité pour son archaïsme que pour sa modernité.

Suite à cette publication, le site qui, rappelons-le, traite de l'accueil des enfants juifs pendant la guerre, a fait l'objet de messages nombreux et souvent inattendus ce qui prouve d'une part qu'il était encore insuffisamment connu, d'autre part que beaucoup de ceux dont il évoque le sort utilisent Internet.

Notre association, à qui le site fait référence car il prolonge les retrouvailles et le colloque de 1996, a de ce

fait dû répondre à de nombreux courriers mais aussi, à prendre conscience de nouveaux souvenirs douloureux.

Une évidence s'impose : Internet n'est plus seulement un gadget réservé à quelques initiés mais un moyen de communication entre les hommes, tous les hommes de tous les pays et de toutes origines, que le Web va très vite faire partie de notre vie quotidienne, comme le téléphone et la T.V.

CD ROM SUR LA RÉSISTANCE

Une réunion nationale associant l'ensemble des équipes départementales associées au projet se tiendra à Paris en novembre. Objectifs : prise de contact entre les équipes de chercheurs, méthodologie, technologie, état d'avancement des travaux dans chaque département, échanges de vues, perspectives.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le thème prévu pour l'année scolaire 2000-2001 est :

Née de réactions spontanées et éparées, d'engagements divers, la Résistance Française a évolué suivant des formes multiples et s'est unifiée autour de valeurs communes afin de libérer le territoire.

Suivant les ressources dont vous disposerez localement, vous montrerez comment la France libre et les Résistants de l'intérieur se sont organisés pour aboutir à la victoire.

Sujet plus difficile qu'il n'y paraît. Il ne reste par ailleurs que bien peu de bonnes volontés actives au sein du Comité Creusois.

PARACHUTAGES

Gérard nous signale que la phrase « Adolphe scie du bois » ne fut pas utilisée sur Pension. Dont acte.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
 Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01
 Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUÉRET
 Tél : 05 55 52 73 19